



NOTIFICATION

Cours libre en ligne de très grande envergure sur la restauration des écosystèmes 19 septembre – 20 novembre 2022

Madame, Monsieur,

Il me fait plaisir de vous annoncer que le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) organisent conjointement un cours libre en ligne de très grande envergure sur la restauration des écosystèmes qui sera présenté sur la plateforme en ligne *Learning for Nature* du 19 septembre au 20 novembre 2022. Le cours sera offert en anglais, en français et en espagnol, et peut contribuer à l'obtention d'une certification dans le cadre du programme de professionnel agréé en restauration écologique de la Société pour la restauration écologique. De plus amples détails sont fournis en annexe.

Le cours est offert par le Secrétariat de la CDB, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative pour la restauration des écosystèmes forestiers, grâce au généreux soutien financier de Services forestiers de la Corée du gouvernement de la République de Corée. L'Initiative a été accueillie par la douzième Conférence des Parties à la CDB dans sa décision XII/I9. La Conférence des Parties, à sa treizième réunion, a adopté dans sa décision XIII/5, un plan d'action à court terme sur la restauration des écosystèmes, et a demandé à la Secrétaire exécutive, selon la disponibilité des ressources, de soutenir les efforts des Parties de l'appliquer en facilitant le renforcement des capacités et en soutenant l'utilisation des outils en collaboration avec les partenaires et les initiatives pertinents.

Le cours en ligne a pour but de soutenir les Parties dans le développement et la mise en œuvre des plans et objectifs nationaux pour la restauration des forêts et autres écosystèmes. Les participants seront invités à examiner leurs cibles, plans et objectifs nationaux et à passer en revue l'état des forêts et autres écosystèmes dégradés en vue de prioriser les domaines de restauration des écosystèmes et de développer ou d'améliorer des éléments du plan national sur la restauration des écosystèmes en tenant compte des principes de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes 2021-2030. Ces éléments pourraient contribuer à l'élaboration ou à l'actualisation des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité et leur harmonisation éventuelle au cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 qui sera adopté à la deuxième partie de la quinzième réunion de la Conférence des Parties.

Les Parties sont invitées à désigner un maximum de **cinq experts** pour participer au cours en ligne. Les candidatures doivent comprendre une lettre officielle adressée à la Secrétaire exécutive, signée par le correspondant national, précisant le nom et toutes les coordonnées du candidat ou de la candidate, ainsi qu'un court curriculum vitae précisant l'expertise et l'expérience pertinentes du candidat ou de la candidate. Les candidatures doivent être proposées dès que possible, avant **le 15 juillet 2022**, au plus tard, par courriel, à secretariat@cbd.int.

Destinataires : Correspondants nationaux de la CDB, correspondants nationaux de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques



Les Parties sont priées d'utiliser les critères ci-dessous afin d'effectuer leur choix. Les candidats ou candidates doivent :

- a) Détenir un niveau de responsabilité leur permettant de prendre des décisions sur l'utilisation des terres et la planification des espaces, notamment pour la diversité biologique, les écosystèmes forestiers et la restauration des écosystèmes ;
- b) Être en mesure de remplir un questionnaire sur les plans nationaux avant la tenue du cours ;
- c) Être en position de promouvoir les mesures visant à respecter les engagements du pays en matière de restauration des forêts et des paysages ;
- d) Être en position de traduire les connaissances acquises en mesures intersectorielles concrètes afin d'améliorer la cohérence entre les politiques générales et la planification en matière de restauration des forêts et des paysages.

Je vous remercie de votre collaboration et de votre soutien envers les travaux de la Convention.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Elizabeth Maruma Mrema
Secrétaire exécutive

Annexe

Détails sur le cours libre en ligne de très grande envergure sur la restauration des écosystèmes

Contexte

Les modules d'apprentissage en ligne¹ fondés sur le plan d'action à court terme sur la restauration des écosystèmes adopté à la décision XIII/5² ont été élaborés par le Secrétariat de la CDB et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en collaboration avec des partenaires, dont la Société pour la restauration écologique, grâce au généreux soutien financier des Services forestiers de la Corée et de l'Union européenne. Le cours libre en ligne de très grande envergure sur la restauration des écosystèmes comprend des modules, d'autres éléments d'apprentissage et des sessions interactives avec les experts.

Description et modalités

Le cours sera offert à deux groupes de participants dans deux salles de cours en parallèle : la salle de cours en ligne sera ouverte au public, tandis que la salle de cours privée (protégée par un mot de passe) sera ouverte aux correspondants nationaux de la Convention et leurs représentants désignés. Des liens directs seront communiqués aux experts désignés après la date limite du 15 juillet.

Les participants apprendront la pratique de la restauration des écosystèmes, ses bienfaits et les conditions nécessaires à sa réalisation par le biais de cours interactifs, d'ateliers, d'études de cas, de questionnaires, de conférences, de consultations en webinaire et d'heures de bureau dédiées avec des experts sur le sujet, et pourront ainsi parfaire leurs habiletés en planification, surveillance et évaluation des programmes de restauration des écosystèmes.

Le cours donne l'occasion de joindre une communauté de pratique engagée à prévenir, freiner et renverser la tendance à la dégradation des écosystèmes. Les partenaires du cours offriront deux certificats à l'achèvement du cours : un certificat pour la partie I et un autre pour la partie 2. Les participants peuvent décider de ne suivre qu'une des deux parties du cours et de télécharger le certificat pour la partie étudiée.

Calendrier et langues

Le cours se déroulera du **19 septembre au 20 novembre 2022**. Il sera divisé en deux parties (trois semaines suivies de cinq semaines, divisées par une semaine de congé) et sera offert en anglais, en français et en espagnol sur la plateforme *Learning for Nature*³ du PNUD.

Le cours sera divisé en deux parties. Les sujets ci-dessous seront abordés aux dates indiquées :

Sujet	Dates
Partie I : Introduction à la restauration des écosystèmes	19 septembre – 7 octobre
• 1^{re} semaine : Introduction à la restauration des écosystèmes	19-23 septembre
• 2^e semaine : Évaluation des occasions et des priorités de la restauration	26-30 septembre

¹ Sur le site <https://www.learningfornature.org/en/courses/ecosystem-restoration/>

² Sur le site <https://www.cbd.int/decisions/cop/13/5>

³ *Learning for Nature* est une offre de renforcement des capacités proposée par le Programme mondial sur la nature pour le développement du PNUD qui touche trois secteurs d'activité. Ce programme réunit les responsables de politiques, les réalisateurs de changements et les experts de la matière sur le terrain afin de faciliter la réalisation des objectifs de la Convention sur la diversité biologique et les Objectifs de développement durable.

<ul style="list-style-type: none"> • 3^e semaine : Aspects légaux, de politique et de gouvernance 	3-7 octobre
PAUSE	10-14 octobre
Partie 2 : Demande d'intervention de restauration des écosystèmes	17 octobre – 20 novembre
<ul style="list-style-type: none"> • 1^{re} semaine : Processus de planification stratégique 	17-21 octobre
<ul style="list-style-type: none"> • 2^e semaine : Analyse des coûts-avantages, processus de comptabilité et mobilisation des ressources 	24-28 octobre
<ul style="list-style-type: none"> • 3^e semaine : Sélection et réalisation des interventions de restauration 	31 octobre - 4 novembre
<ul style="list-style-type: none"> • 4^e semaine : Suivi et évaluation 	7-11 novembre
<ul style="list-style-type: none"> • 5^e semaine : Renforcement des capacités et développement 	14-20 novembre

Crédits pour la certification de la Société pour la restauration écologique

La Société pour la restauration écologique a accepté que les crédits obtenus en suivant le cours complet (regroupant les deux parties) comptent en vue du respect des exigences du programme éducatif de Professionnel agréé de restauration écologique (Certified Ecological Restoration Practitioner (CERP)) de la Société pour la restauration écologique. Les participants qui suivent les deux parties de ce cours obtiendront 3,5 des 6 crédits exigés dans la catégorie « restauration écologique ».

En accréditant les professionnels, le programme CERP de la Société pour la restauration écologique favorise le respect de critères hautement professionnels par les personnes qui conçoivent, mettent en œuvre, surveillent et assurent le suivi des projets de restauration écologique partout au monde. La certification obtenue dans le cadre du programme CERP procure aux professionnels des avantages et une reconnaissance en tant qu'experts dans le domaine de la restauration écologique, et peut représenter un complément à une certification ou des titres de compétence professionnels existants. Le CERP est le seul programme international de certification pour les professionnels de la restauration écologique. Il compte plus de 600 professionnels diplômés répartis dans 20 pays et sur cinq continents à ce jour. Pour plus de renseignements sur le programme CERP, rendez-vous sur le site <https://ser.org/CERPApplications>.